

Profil Environnemental Produit

**Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques**



LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE LEGRAND

Intégrer le management de l'environnement dans les sites industriels

Sur la totalité des sites du groupe Legrand dans le monde, plus de 85 % sont certifiés ISO 14001 (sites dans le Groupe depuis plus de 5 ans).

Proposer à nos clients des solutions respectueuses de l'environnement


Développer des solutions innovantes pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.

Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits et fournir des informations conformes à l'ISO 14025

Réduire l'impact du produit sur l'environnement durant l'ensemble de son cycle de vie.
Fournir à nos clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...).



PRODUIT DE RÉFÉRENCE

<p>Fonction</p>	<p>Mettre à disposition 1 kWh à un véhicule selon le scénario d'usage de référence sur un point de charge.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Réf. 057021</p>
<p>Produit de Référence</p>	<p>Bornes de recharge résidentielles Green'up™ Home pour recharge de véhicules électriques. Mode 3 - 7,4kW 32A monophasé AC. Famille Produit: produit actif. Typologie de borne : Coffret montage mural (Wallbox) fonctionnant en courant alternatif (AC). Type d'installation : installation murale interieur et exterieure. (garages, abris couverts ou place extérieure. Recommandé pour les installations résidentielles individuelles. Type de recharge : normal. Nombre de points de charges : 1 socle de prise de type T2S. Mode de charge : mode 3. Puissance de Référence : 32 A - 230 V - 7,4 kW - monophasé. Type de Courant : AC. Durée de Vie : 10 ans. Les éléments de raccordement au réseau électrique et au réseau ethernet sont exclus (cable / protection/...) La borne intègre : - 1 dispositif de detection 6mA DC, - 1 connexion au réseau IP (ethernet ou Wifi) de la maison (box internet) pour rendre la borne connectée à l'application Home+Control. Calcul de l'impact environnemental à l'échelle de l'unité fonctionnelle (UF): « Impacts environnementaux du PEP (pour 1 kWh) = Impacts environnementaux du produit de référence / Quantité d'énergie délivrée à un/des véhicules par l'IRVE sur sa DVR ». Unité déclarée : « Assurer la recharge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables au travers d'un point de recharge pendant une durée de vie de référence (DVR) de 10 ans ». Facteurs de conversion entre unité déclarée et Unité Fonctionnelle = 1 / (28 521 kWh * 1 point de chargement) = 3,54E-05.</p>

Toutes les indications mentionnées sur le présent document (caractéristiques et cotes) sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.



PRODUITS CONCERNÉS

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

Références
057001, 057003, 057004, 057021, 057030, 057031, 057035

Profil Environnemental Produit

**Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques**



MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Il respecte les restrictions d'usage des substances dangereuses définies par la Directive RoHS 2011/65/EU amendée par la directive déléguée 2015/863/CE, et son amendement 2017/2102/CE.

Masse totale du Produit de Référence	5,09 kg (tout emballage inclus)
---	--

Produit seul : 3,80 kg					
Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse	
Polycarbonate	36,6 %	Acier	7,6 %	Cartes électroniques	12,6 %
Polyamide	7,1 %	Cuivre et alliages de cuivre	1,8 %	Câbles et fils électriques	4,6 %
ABS	2,2 %			Divers composants	0,4 %
Divers plastiques	1,4 %				
PVC	0,3 %				

Emballage(s) seul(s) : 1,29 kg					
				Carton	18,4 %
				Bois	5,7 %
				Papier	1,2 %
				Polyéthylène	0,1 %

Total plastiques : 2,42 kg	47,6 %	Total métaux : 0,48 kg	9,4 %	Total autres : 2,19 kg	43,0 %
-----------------------------------	---------------	-------------------------------	--------------	-------------------------------	---------------

A la date de publication de ce document, le contenu en matière(s) recyclée(s) est de :

- Produit seul (hors emballage) : 4 % en masse
- Emballage seul : 76 % en masse



FABRICATION

Le Produit de Référence est issu d'un site ayant reçu la certification ISO14001. La localisation du site d'assemblage final est Malaunay.



DISTRIBUTION

Les produits du Groupe sont distribués à partir de magasins implantés pour optimiser les flux logistiques. Ainsi le Produit de Référence est transporté essentiellement par la route, sur une distance moyenne de 378 km, représentative d'une commercialisation en France.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/EU relative aux emballages et déchets d'emballage et au décret français 98-638.



INSTALLATION

Pour l'installation de ce produit, seuls des outils standards sont nécessaires.



UTILISATION

Dans les conditions normales d'usage, ce produit ne nécessite pas d'entretien, de maintenance ou de produits additionnels.

Profil Environnemental Produit

**Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques**



FIN DE VIE

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation. Ce produit est dans le champ d'application de la DEEE (2012/19/EU). Il doit donc être traité par les filières locales de fin de vie des DEEE.

Éléments à traiter spécifiquement :

Conformément aux exigences de cette directive, les éléments suivants doivent être extraits puis orientés vers des filières spécifiques en vue d'un traitement conforme à la directive relative aux déchets 2012/19/EU :

- PWB > 10cm² : 642 g
- pièces en plastique avec retardateur de flamme bromé : 251 g

Responsabilité élargie du producteur :

La commercialisation en France des produits dans le champ d'application de la Directive Européenne sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) fait l'objet d'une contribution à un éco-organisme agréé.



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées.

L'ensemble des données collectées dans le présent PEP est représentatif de l'année 2024.

Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Limite du Système	Fabrication A1-A3	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication.
	Distribution A4	Le transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
	Installation A5	La fin de vie des emballages.
	Utilisation B1-B7	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie de produit : Borne privée ou semi-publique : Coffret montage mural AC (Wallbox) selon PSR-0018-ed1.1-FR-2024 01 31. • Scénario d'utilisation : Durée de vie de référence (DVR) de la borne : 10 ans. Trajet quotidien moyen : 43 km/jour dont 90% sont rechargés sur les bornes privées soit 38,7 km/jour Nombre de recharges : 2 recharges par semaine. Durée effective de la recharge (fonction de la puissance délivrée) = 3,87 heures pour 7kW Durée moyenne branchée = 12 h Quantité d'électricité moyenne délivrée pour un point de charge sur la DVR considérant un besoin électrique du véhicule de 20kWh/100km soit 28 251 kWh délivrés par point de recharge sur la DVR. <ul style="list-style-type: none"> • Modèle énergétique : Electricity Mix_Low voltage_2020_France_FR - 2020.
	Fin de vie C1-C4	Le scénario de traitement en fin de vie par défaut maximisant les impacts environnementaux.
	Module D	Le module D est calculé conformément au PCR-ed4-EN-2021 09 06 en fonction des matières recyclées et du scénario de fin de vie modélisé. Il exprime les bénéfices et charges net au delà des frontières du système, et ne sont pas à inclure dans les totaux du cycle de vie.
	Logiciel et base de données utilisés	Le set d'indicateurs utilisé est Indicateurs pour PEF EF 3.0 (conforme : PEP ed.4, EN15804+A2) v2.0 EIME V6 et sa base de données CODDE-2024-04

Sauf indication contraire les mix énergétiques modélisés sont ceux intégrés dans les modules de données issus de la base précitée.

Profil Environnemental Produit

Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Impacts environnementaux par kWh correspondant à l'unité fonctionnelle.

	Total du Cycle de Vie		Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Changement Climatique - Total	1.99E-03	kg CO ₂ eq.	1.23E-03	3.36E-06	3.78E-05	6.27E-04	0.00E+00	6.27E-04	9.07E-05	-8.58E-05
Changement Climatique - Combustibles fossiles	2.03E-03	kg CO ₂ eq.	1.27E-03	3.36E-06	3.93E-06	6.24E-04	0.00E+00	6.24E-04	8.99E-05	-3.58E-05
Changement Climatique biogénique	-3.77E-05	kg CO ₂ eq.	-4.52E-05	0.00E+00	0.00E+00	2.76E-06	0.00E+00	2.76E-06	8.29E-07	-5.00E-05
Changement Climatique - Occupation et transformation des sols	1.00E-07	kg CO ₂ eq.	1.00E-07	0.00E+00	5.29E-13	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.27E-11	0.00E+00
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	1.82E-10	kg CFC-11 eq.	1.67E-10	0*	1.26E-07	1.03E-11	0.00E+00	1.03E-11	3.96E-12	-4.94E-12
Acidification (AP)	1.15E-05	mole of H+ eq.	7.43E-06	2.13E-08	5.70E-10	3.34E-06	0.00E+00	3.34E-06	5.47E-07	-1.28E-06
Eutrophisation eau douce	6.44E-08	kg P eq.	1.17E-08	0*	5.48E-08	2.82E-08	0.00E+00	2.82E-08	2.39E-08	3.89E-10
Eutrophisation milieux marins	1.66E-06	kg of N eq.	9.81E-07	9.98E-09	3.95E-07	4.95E-07	0.00E+00	4.95E-07	1.22E-07	-2.17E-09
Eutrophisation terrestre	1.99E-05	mole of N eq.	9.99E-06	1.09E-07	9.09E-08	7.88E-06	0.00E+00	7.88E-06	1.52E-06	-2.35E-07
Formation d'ozone photochimique	5.32E-06	kg NMVOC eq.	3.42E-06	2.76E-08	1.04E-12	1.42E-06	0.00E+00	1.42E-06	3.72E-07	-1.68E-07
Appauvrissement des ressources abiotiques - Éléments	8.00E-07	kg Sb eq.	7.98E-07	0*	0*	8.52E-10	0.00E+00	8.52E-10	7.82E-10	-2.05E-07
Appauvrissement des ressources abiotiques - Combustibles fossiles	1.46E-01	MJ	2.77E-02	4.69E-05	3.05E-06	1.15E-01	0.00E+00	1.15E-01	3.28E-03	-2.46E-03
Besoin en eau	1.45E-03	m ³ deprivation worldwide eq.	1.28E-03	0*	7.74E-13	1.29E-04	0.00E+00	1.29E-04	3.50E-05	-9.45E-05
Emissions de particules fines	1.84E-10	incidence of diseases	4.80E-11	1.73E-13	6.26E-06	1.32E-10	0.00E+00	1.32E-10	3.38E-12	-8.89E-12

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾ Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Profil Environnemental Produit

Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques



	Total du Cycle de Vie		Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Rayonnement ionisants Santé humaine	2.26E-02	kBq of U235 eq.	7.19E-03	0*	5.56E-04	1.54E-02	0.00E+00	1.54E-02	1.79E-05	-1.02E-03
Ecotoxicité (Eau douce)	6.85E-02	CTUe	6.37E-02	0*	4.58E-12	1.91E-03	0.00E+00	1.91E-03	2.32E-03	4.72E-04
Toxicité humaine effets cancérigènes	4.08E-11	CTUh	3.61E-11	0*	1.22E-13	1.20E-13	0.00E+00	1.20E-13	4.03E-14	2.15E-12
Toxicité humaine effets non-cancérigènes	8.98E-11	CTUh	8.32E-11	0*	1.14E-07	3.85E-12	0.00E+00	3.85E-12	2.67E-12	-2.67E-11
Impacts lié à l'occupation des sols/qualité des sols	4.40E-04	-	3.31E-04	0.00E+00	5.29E-05	3.58E-05	0.00E+00	3.58E-05	7.30E-05	0.00E+00
Utilisation d'énergie primaire renouvelable Hors ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières	1.37E-02	MJ	9.03E-04	0*	0.00E+00	1.27E-02	0.00E+00	1.27E-02	6.74E-05	-1.66E-04
Utilisation ressources d'énergie primaire renouvelables comme matières premières	3.50E-04	MJ	3.50E-04	0.00E+00	5.29E-05	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.19E-04
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable (Energie primaire et ressources énergies primaires utilisées comme matériaux)	1.41E-02	MJ	1.25E-03	0*	4.18E-04	1.27E-02	0.00E+00	1.27E-02	6.74E-05	4.53E-04
Utilisation d'énergie primaire non-renouvelable Hors ressources d'énergie non-primaire utilisées comme matières premières	1.43E-01	MJ	2.45E-02	4.69E-05	0.00E+00	1.15E-01	0.00E+00	1.15E-01	3.28E-03	-2.43E-03
Utilisation ressources d'énergie primaire non-renouvelables comme matières premières	3.25E-03	MJ	3.25E-03	0.00E+00	4.18E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-2.97E-05
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non-renouvelable (Energie primaire et ressources énergies primaires utilisées comme matériaux)	1.46E-01	MJ	2.77E-02	4.69E-05	0.00E+00	1.15E-01	0.00E+00	1.15E-01	3.28E-03	-2.46E-03

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾ Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Profil Environnemental Produit

Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques



	Total du Cycle de Vie		Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Utilisation de matière secondaire	4.35E-05	kg	4.35E-05	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	0.00E+00	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non-renouvelables	0.00E+00	MJ	0.00E+00	0.00E+00	7.12E-08	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Consommation nette d'eau douce	3.38E-05	m ³	2.99E-05	0*	1.20E-06	3.04E-06	0.00E+00	3.04E-06	8.37E-07	-2.20E-06
Déchets dangereux éliminés	1.11E-02	kg	1.09E-02	0.00E+00	1.36E-05	6.24E-05	0.00E+00	6.24E-05	1.60E-04	-3.74E-03
Déchets non-dangereux éliminés	9.29E-04	kg	7.58E-04	1.18E-07	2.09E-09	1.50E-04	0.00E+00	1.50E-04	6.30E-06	-1.66E-05
Déchets radio-actifs éliminés	1.49E-06	kg	1.46E-06	0*	0.00E+00	2.97E-08	0.00E+00	2.97E-08	3.27E-09	5.66E-09
Composants réutilisés	0.00E+00	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières destinées au recyclage	1.97E-05	kg	4.22E-06	0.00E+00	2.80E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.55E-05	0.00E+00
Matières destinées à la récupération d'énergie	2.80E-06	MJ by energy vector	0*	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie exportée	0.00E+00	MJ	0.00E+00	0.00E+00	4.71E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale d'énergie primaire tout au long du Cycle de Vie	1.60E-01	MJ	2.90E-02	4.70E-05	0.00E+00	1.27E-01	0.00E+00	1.27E-01	3.34E-03	-2.01E-03

Carbone biogénique contenu dans le produit	0.00E+00	kg of C	0.00E+00
Carbone biogénique contenu dans l'emballage associé	2.23E-05	kg of C	2.23E-05

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾ Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau. Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie".

Les valeurs des indicateurs définis dans le PCR-ed4-EN-2021 09 06 sont disponibles en format numérique dans la base de données du site pep-ecopassport.org.

Les impacts environnementaux par kWh correspondent à l'Unité Fonctionnelle.

Pour avoir les valeurs des impacts environnementaux des produits concernés autres que le Produit de Référence, pour les références 057030, 057031 et 057035 prendre les valeurs des impacts du Produit de Référence, et pour les références 057001, 057003, 057004 multiplier les valeurs des impacts du Produit de Référence par les coefficients dans le tableau à page 10.

Profil Environnemental Produit

Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques



Impacts environnementaux par produit.

	Total du Cycle de Vie		Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Changement Climatique - Total	5.62E+01	kg CO ₂ eq.	3.46E+01	9.48E-02	1.18E+00	1.77E+01	0.00E+00	1.77E+01	2.56E+00	-2.42E+00
Changement Climatique - Combustibles fossiles	5.72E+01	kg CO ₂ eq.	3.59E+01	9.48E-02	1.07E+00	1.76E+01	0.00E+00	1.76E+01	2.54E+00	-1.01E+00
Changement Climatique biogénique	-1.06E+00	kg CO ₂ eq.	-1.28E+00	0.00E+00	1.11E-01	7.81E-02	0.00E+00	7.81E-02	2.34E-02	-1.41E+00
Changement Climatique - Occupation et transformation des sols	2.83E-03	kg CO ₂ eq.	2.83E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.59E-07	0.00E+00
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	5.14E-06	kg CFC-11 eq.	4.72E-06	0*	1.49E-08	2.92E-07	0.00E+00	2.92E-07	1.12E-07	-1.40E-07
Acidification (AP)	3.24E-01	mole of H+ eq.	2.10E-01	6.01E-04	3.55E-03	9.43E-02	0.00E+00	9.43E-02	1.54E-02	-3.62E-02
Eutrophisation eau douce	1.82E-03	kg P eq.	3.29E-04	0*	1.61E-05	7.96E-04	0.00E+00	7.96E-04	6.76E-04	1.10E-05
Eutrophisation milieux marins	4.70E-02	kg of N eq.	2.77E-02	2.82E-04	1.55E-03	1.40E-02	0.00E+00	1.40E-02	3.44E-03	-6.14E-05
Eutrophisation terrestre	5.62E-01	mole of N eq.	2.82E-01	3.09E-03	1.12E-02	2.23E-01	0.00E+00	2.23E-01	4.31E-02	-6.64E-03
Formation d'ozone photochimique	1.50E-01	kg NMVOC eq.	9.65E-02	7.80E-04	2.57E-03	4.00E-02	0.00E+00	4.00E-02	1.05E-02	-4.74E-03
Appauvrissement des ressources abiotiques - Éléments	2.26E-02	kg Sb eq.	2.25E-02	0*	0*	2.41E-05	0.00E+00	2.41E-05	2.21E-05	-5.80E-03
Appauvrissement des ressources abiotiques - Combustibles fossiles	4.13E+03	MJ	7.84E+02	1.32E+00	1.18E+01	3.24E+03	0.00E+00	3.24E+03	9.26E+01	-6.96E+01
Besoin en eau	4.10E+01	m ³ deprivation worldwide eq.	3.63E+01	0*	8.62E-02	3.65E+00	0.00E+00	3.65E+00	9.90E-01	-2.67E+00
Emissions de particules fines	5.21E-06	incidence of diseases	1.36E-06	4.89E-09	2.19E-08	3.73E-06	0.00E+00	3.73E-06	9.54E-08	-2.51E-07

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Profil Environnemental Produit

Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques



	Total du Cycle de Vie		Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Rayonnement ionisants Santé humaine	6.38E+02	kBq of U235 eq.	2.03E+02	0*	1.77E-01	4.34E+02	0.00E+00	4.34E+02	5.05E-01	-2.87E+01
Ecotoxicité (Eau douce)	1.94E+03	CTUe	1.80E+03	0*	1.57E+01	5.39E+01	0.00E+00	5.39E+01	6.56E+01	1.33E+01
Toxicité humaine effets cancérigènes	1.15E-06	CTUh	1.02E-06	0*	1.29E-07	3.40E-09	0.00E+00	3.40E-09	1.14E-09	6.06E-08
Toxicité humaine effets non-cancérigènes	2.54E-06	CTUh	2.35E-06	0*	3.44E-09	1.09E-07	0.00E+00	1.09E-07	7.54E-08	-7.55E-07
Impacts lié à l'occupation des sols/qualité des sols	1.24E+01	-	9.36E+00	0.00E+00	3.23E-03	1.01E+00	0.00E+00	1.01E+00	2.06E+00	0.00E+00
Utilisation d'énergie primaire renouvelable Hors ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières	3.87E+02	MJ	2.55E+01	0*	1.49E+00	3.58E+02	0.00E+00	3.58E+02	1.90E+00	-4.69E+00
Utilisation ressources d'énergie primaire renouvelables comme matières premières	9.89E+00	MJ	9.89E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.75E+01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable (Energie primaire et ressources énergies primaires utilisées comme matériaux)	3.97E+02	MJ	3.54E+01	0*	1.49E+00	3.58E+02	0.00E+00	3.58E+02	1.90E+00	1.28E+01
Utilisation d'énergie primaire non-renouvelable Hors ressources d'énergie non-primaire utilisées comme matières premières	4.04E+03	MJ	6.92E+02	1.32E+00	1.18E+01	3.24E+03	0.00E+00	3.24E+03	9.26E+01	-6.88E+01
Utilisation ressources d'énergie primaire non-renouvelables comme matières premières	9.18E+01	MJ	9.18E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-8.38E-01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non-renouvelable (Energie primaire et ressources énergies primaires utilisées comme matériaux)	4.13E+03	MJ	7.84E+02	1.32E+00	1.18E+01	3.24E+03	0.00E+00	3.24E+03	9.26E+01	-6.96E+01

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Profil Environnemental Produit

Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home pour véhicules électriques



	Total du Cycle de Vie		Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Utilisation de matière secondaire	1.23E+00	kg	1.23E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	0.00E+00	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non-renouvelables	0.00E+00	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Consommation nette d'eau douce	9.56E-01	m ³	8.44E-01	0*	2.01E-03	8.58E-02	0.00E+00	8.58E-02	2.36E-02	-6.21E-02
Déchets dangereux éliminés	3.13E+02	kg	3.07E+02	0.00E+00	3.40E-02	1.76E+00	0.00E+00	1.76E+00	4.53E+00	-1.06E+02
Déchets non-dangereux éliminés	2.62E+01	kg	2.14E+01	3.33E-03	3.84E-01	4.24E+00	0.00E+00	4.24E+00	1.78E-01	-4.68E-01
Déchets radio-actifs éliminés	4.21E-02	kg	4.11E-02	0*	5.90E-05	8.40E-04	0.00E+00	8.40E-04	9.24E-05	1.60E-04
Composants réutilisés	0.00E+00	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières destinées au recyclage	5.57E-01	kg	1.19E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.37E-01	0.00E+00
Matières destinées à la récupération d'énergie	7.90E-02	MJ by energy vector	0*	0.00E+00	7.90E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie exportée	0.00E+00	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale d'énergie primaire tout au long du Cycle de Vie	4.53E+03	MJ	8.19E+02	1.33E+00	1.33E+01	3.60E+03	0.00E+00	3.60E+03	9.45E+01	-5.68E+01

Carbone biogénique contenu dans le produit	0.00E+00	kg of C	0.00E+00
Carbone biogénique contenu dans l'emballage associé	6.31E-01	kg of C	6.31E-01

Produit de Référence 057021 :

- La quantité d'électricité durant la DVR est 28 521 kWh
- Consommation intrinsèque du système de recharge = 226,13 kWh
- Consommation totale CdV pour le produit = 266,82 kWh
- Consommation totale CdV pour l'unité fonctionnelle = 0,0094 kWh

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾ Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Les valeurs des indicateurs définis dans le PCR-ed4-EN-2021 09 06 sont disponibles en format numérique dans la base de données du site pep-ecopassport.org.

Pour avoir les valeurs des impacts environnementaux des produits concernés autres que le Produit de Référence, pour les références 057030, 057031 et 057035 prendre les valeurs des impacts du Produit de Référence, et pour les références 057001, 057003, 057004 multiplier les valeurs des impacts du Produit de Référence par les coefficients dans le tableau à page 10.

Profil Environnemental Produit

**Bornes de recharge monophasées Green'up™ Home
pour véhicules électriques**



Références associées	Coefficient d'extrapolation des indicateurs environnementaux					
	Total du Cycle de Vie	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
057001, 057003, 057004	1,08	1,05	1,04	1,01	1,18	1,13

Les coefficients d'extrapolation sont donnés pour l'impact environnemental de l'unité fonctionnelle à savoir la fourniture d'1 kWh.

N°enregistrement : LGRP-01984-V01.01-FR	Règles de rédaction : « PEP-PCR-ed4-EN-2021 09 06 » Complété par le «PSR-0018-ed1.1-2024 01 31»
N° d'habilitation du vérificateur : VH08	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 12-2024	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006	
Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/>	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)	
Les PEP sont conformes aux normes NF C08-100-1 :2016 et EN 50693 :2019 ou NF E38-500 :2022 Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »	



Données environnementales selon la norme EN 15804 : 2012 + A2 : 2019